



AVALANCHE QUÉBEC

Tirage 2018-2019 au profit d'Avalanche Québec

Règlements du tirage

1. Le nombre de billets en circulation est de 1000, numérotés de 0001 à 1000. Ils seront en vente au coût de 20\$ chacun sur le site internet d'Avalanche Québec, auprès des employés et administrateurs ainsi que de certains partenaires à partir du 19 octobre 2018 jusqu'au 2 mars 2019 à 17h59.
2. Le tirage propose cinq (5) prix d'une valeur au détail totale de **11 915\$**.
3. Le premier prix d'une valeur de 4400\$ (ou remise en argent de 1000\$) consiste en un voyage de ski d'une semaine (8 jours / 7 nuits / 5 jours de ski) pour deux (2) personnes à Fernie en Colombie-Britannique et comprends :
 - Vol aller-retour Montréal-Calgary avec Air Canada;
 - Location d'une voiture compacte;
 - Hébergement 7 nuits au Timberline Lodge en condo 1-chambre, ski-in/walk-out;
 - 5 jours de ski à Fernie;
 - Contribution des clients au Fonds d'indemnisation de 1\$ par 1000\$;
 - Toutes les taxes;
 - Non-inclus : les assurances-voyage annulation et/ou maladie ainsi que les frais d'enregistrement des bagages.
4. Le second prix d'une valeur 2095\$ (ou remise en argent de 450\$) consiste en un forfait en saison hivernale de trois (3) nuits pour deux (2) personnes à l'Auberge de Montagne des Chic-Chocs et comprends :
 - L'accueil et le transport à partir de Ste-Anne-des-Monts ;
 - L'hébergement dans une auberge 4 étoiles ;
 - Les repas gastronomiques et les collations ;
 - Le service de guides expérimentés ;
 - L'équipement de plein air et de sécurité.
5. Le troisième prix d'une valeur de 1945\$ (ou remise en argent de 400\$) consiste en un ensemble de ski Black Diamond/Fritschi pour 1 personne incluant :
 - Ski Black Diamond Route 95 ;
 - Fixation Fritschi Vipec 12 TUV ;
 - Peau d'ascension Black Diamond GlideLite Mix Custom STS 125mm ;
 - Non-inclus : Le montage des fixations et l'ajustement des peaux d'ascension.
6. Le quatrième prix d'une valeur de 1910\$ (ou remise en argent de 300\$) consiste en un assortiment de vêtements de ski de randonnée Dynafit pour 1 personne incluant:



AVALANCHE QUÉBEC

- 1 manteau imper-respirant ;
 - 1 manteau coquille souple ;
 - 1 manteau en duvet ;
 - 1 pantalon coquille souple ;
 - 1 tuque.
7. Le cinquième prix d'une valeur 1565\$ (ou remise en argent de 250\$) consiste en un forfait Chic-Chocs de cinq (5) nuits pour deux (2) personnes au Gîte du Mont-Albert dans le parc national de la Gaspésie et comprends :
- 5 nuitées ;
 - 5 petits déjeuners buffet ;
 - 5 soupers table d'hôte 3 services ;
 - Les frais de service.
8. Le tirage aura lieu le **samedi 2 mars 2019 à 18h00** au Centre de découvertes et de services (CDS) du parc national de la Gaspésie situé au 1981, route du Parc, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2E4. Les gagnants seront avisés par téléphone et/ou courriel le soir même ou le lendemain matin.
9. Le premier talon de billet tiré remportera le 5^e prix, le deuxième talon tiré remportera le 4^e prix, le troisième talon tiré remportera le 3^e prix, le quatrième talon tiré remportera le 2^e prix et le cinquième talon tiré remportera le 1^{er} prix. Les talons gagnants ne seront pas remis dans le panier pour la suite du tirage.
10. Les prix pourront être réclamés jusqu'au **vendredi 12 avril 2019 à 16h00** à Avalanche Québec situé au 900, route du Parc, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2E3 ou par téléphone au 418-763-5315 ou courriel à info@avalanchequebec.ca. Tous les prix qui ne seront pas dûment réclamés avant la date limite seront annulés.
11. Les forfaits de ski (prix #1, 2 et 5) pourront être utilisés au cours de la saison de ski 2018-2019 ou 2019-2020 en fonction de la disponibilité des gagnants et de la période d'opération des partenaires et/ou fournisseurs. La période des Fêtes 2019 et le congé scolaire 2019 et 2020 sont toutefois exclus.
12. En participant, toute personne gagnante s'engage à accepter son prix tel que décerné et à ne pas le substituer à un autre prix.
13. Toute personne gagnante autorise Avalanche Québec à utiliser son nom, sa photographie et son lieu de résidence à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.



AVALANCHE QUÉBEC

14. Tout billet falsifié, mutilé, modifié, altéré ou qui provient d'une source de distribution non autorisée ou qui résulte d'une erreur mécanique, humaine ou autre survenue au cours du processus d'impression sera rejeté pour nullité.
15. Avalanche Québec n'est pas responsable des billets de tirage perdus, volés, retardés, détruits ou illisibles, incomplets ou mal complétés et de la perte, du vol ou de la mauvaise utilisation d'un prix.
16. Avalanche Québec et ses partenaires (Voyages Gendron, Auberge de Montagne des Chic-Chocs, Black Diamond, Dynafit et Gîte du Mont-Albert), ainsi que tous autres intervenants reliés à cette loterie n'assument aucune responsabilité quant à tous dommages que les personnes gagnantes pourraient subir en raison de leur participation à la présente loterie et de l'acceptation et de l'utilisation de leur prix.
17. Seules les personnes âgées de 18 ans et plus et les résidents du Québec sont admissibles à ce tirage.
18. Sont exclus du tirage les employés et administrateurs d'Avalanche Québec ainsi que les membres de leur famille immédiate (conjoint(e) légal(e) ou de fait et enfants). Les représentants officiels des fournisseurs de prix sont également exclus du tirage.
19. Les personnes qui participent au tirage reconnaissent avoir pris connaissance des règlements disponibles au www.avalanchequebec.ca/tirage et acceptent de s'y conformer.